

**Rapport d'activités**



INSTALLATION D'ABREUVOIRS SUR L'ORNE (SYMOA 2013)

**Syndicat Mixte de l'Orne et ses Affluents**

3 Rue du 104ème RI – 61 200 Argentan

Tel : 02.33.12.72.46

[www.symoa.net](http://www.symoa.net)

## SOMMAIRE

– Le Syndicat Mixte de l’Orne et ses Affluents (SyMOA) .....	3
Historique et composition.....	3
Missions.....	5
Fonctionnement du syndicat.....	5
– Bilan des actions menées en 2013 .....	7
Fiche Action n° 1 : Interventions sur la végétation.....	8
Fiche Action n°2 : Lutte contre le piétinement.....	10
Fiche Action n°3 : Diagnostic de cours d'eau.....	12
Fiche Action n°4 : Continuité écologique.....	14
Fiche Action n°5 : Evolution de la maîtrise d'ouvrage.....	16
Fiche Action n°5 bis : Evolution de la maîtrise d'ouvrage.....	18
- La Communication.....	19
Site internet : <a href="http://www.symoa.net">www.symoa.net</a> .....	19
Ecosalon d’argentan .....	19
Presse .....	19
- Bilan administratif et financier.....	20
Conseil syndical .....	20
Bilan financier.....	20
- Prévisions 2014 .....	20
Programmation travaux .....	20
Réalisation travaux.....	20
Communication .....	21

## – LE SYNDICAT MIXTE DE L'ORNE ET SES AFFLUENTS (SYMOA)



Le Syndicat Mixte de l'Orne et ses Affluents (SyMOA), issu de la fusion depuis 2012 entre deux syndicats de rivière a de nouveau évolué en 2013 pour voir son territoire porté à maintenant plus de 400 kilomètres de cours d'eau.

C'est un changement important qui a entraîné plusieurs modifications dans la structure du syndicat et une nouvelle dynamique.

### HISTORIQUE ET COMPOSITION

Le Syndicat Mixte de l'Orne et ses Affluents a été créé en 2012, suite à la fusion du Syndicat d'Etudes et de Travaux pour l'Entretien de l'Orne dont sa compétence s'étendait uniquement sur le cours principal de l'Orne, et du Syndicat de la rivière La Baize, qui travaillait sur la Baize un petit affluent de l'Orne situé aux environs d'Argentan.

A la suite d'une étude de diagnostic réalisée par le Parc Naturel Régional Normandie Maine sur les Bassins de l'Udon et de la Cance, qui avait confirmé l'état moyen de ces cours d'eau et les efforts à fournir pour atteindre les objectifs de bon état fixés par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, et en l'absence de maîtrise d'ouvrage clairement identifiée, l'ensemble des acteurs s'était accordé pour faire évoluer le SyMOA afin qu'il puisse assurer la réalisation des travaux.

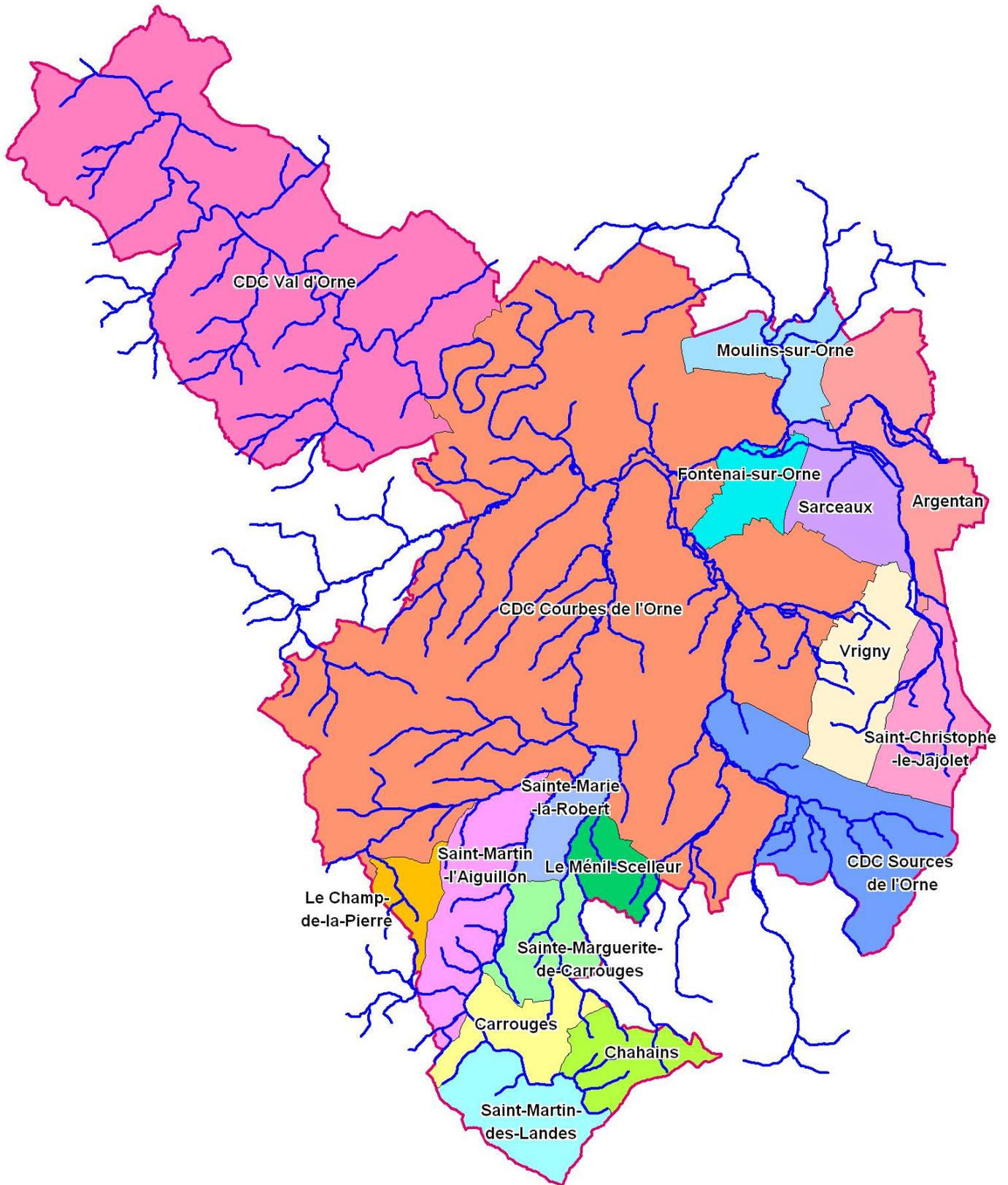
Cette évolution semblait évidente à plusieurs titres : le SyMOA disposait d'une structure déjà opérationnelle et les cours d'eau de l'Udon et de la Cance étant situés sur le bassin de l'Orne, cela permettrait une gestion cohérente des cours d'eau de ce territoire.

Ce projet d'extension qui a demandé plusieurs mois de travail et de concertation a abouti à l'adhésion de nouvelles collectivités depuis le 18 avril 2013.

Le Syndicat est donc actuellement composé de trois Communautés de Communes : Les Sources de l'Orne, les Courbes de l'Orne et le Val d'Orne, et de 14 communes toutes situées sur le bassin versant de l'Orne : soit sur le cours principal de l'Orne, soit sur des affluents de l'Orne.

Chaque commune ou communauté de communes est représentée au sein du syndicat par un ou plusieurs délégués selon la population concernée. Le comité syndical est composé de 30 membres, dont un président et deux Vice-présidents qui sont respectivement Monsieur Patrick Pitel et Messieurs Jacques Martineau / Jean-Kléber Picot.

Le linéaire de cours d'eau dont le SyMOA a la gestion représente désormais environ 400 km de cours d'eau.



**Carte des collectivités du SyMOA au 18 avril 2013**

## MISSIONS

Le syndicat exerce ses compétences **uniquement** dans le cadre de missions d'Intérêt Général et définies par le code de l'Environnement (notamment article L211-7).

Ses compétences sont les suivantes :

- ✓ L'entretien et l'aménagement de cours d'eau,
- ✓ L'aménagement, la restauration et l'entretien des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que les formations boisées riveraines, y compris la lutte contre les espèces invasives,
- ✓ La protection et la reconquête de la qualité écologique des cours d'eau,
- ✓ La mise en place, l'exploitation de dispositifs de surveillance des milieux aquatiques,
- ✓ L'animation, la communication, la concertation dans le domaine de la gestion, de la protection de l'eau et des milieux aquatiques.

Les missions exercées sont donc diverses et réparties entre les agents du SyMOA :

- Elaboration de dossiers (demandes d'aides financières, autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau, Dossier de Consultation des Entreprises...),
- Maîtrise d'œuvre et suivi des travaux de restauration et d'entretien,
- Surveillance de l'état du cours d'eau et diagnostics
- Relations avec les partenaires techniques et financiers (Police de l'eau, Préfecture, DDT, Agence de l'Eau, Conseil Général, SAGE...),
- Sensibilisation, conseils auprès des riverains, usagers, communes et collectivités,
- Communication (site internet, documents de communication, présence à des salons...),
- Représentation technique du syndicat en réunions,
- Animation de réunions,
- Gestion administrative et budgétaire ,
- ...

## FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

En 2013, le SyMOA a connu des évolutions importantes au niveau de sa structure technique et administrative.

En effet, jusqu'au mois d'Août 2013 la « cellule » technique et administrative était composée d'une seule personne. Pour faire face aux évolutions du périmètre du SyMOA une secrétaire, ainsi qu'un technicien ont été recrutés.

La composition des membres du comité syndical a également été revue pour correspondre à la forte augmentation des collectivités membres du syndicat.

## LES MOYENS HUMAINS

**Technicienne de rivière et  
Coordonnatrice du syndicat**

Amélie Rak  
*symoa@orange.fr*

**Technicien de rivière**

Pierre Loridon  
(Depuis Août 2013)  
*pierre.loridon@symoa.net*

**Gestion Administrative et  
Comptabilité**

Virginie Brimbeuf  
(Depuis Août 2013 - 12h/semaine)  
*secretariat@symoa.net*



*De gauche à droite : Virginie Brimbeuf, Patrick Pitel (Président), Amélie Rak, et Pierre Loridon.*

## LES ELUS

Indispensables au fonctionnement d'un Syndicat Mixte les élus sont le relais entre le syndicat et les collectivités adhérentes.

Leur rôle est d'échanger et de relayer les informations entre la commune ou communauté de communes et le syndicat. Ils déterminent les orientations du syndicat, participent aux réunions et votent les délibérations en lieu et place de la commune. Ils sont également le relais entre les riverains et les techniciens du syndicat.

Le Conseil syndical est actuellement composé de **30 délégués** représentant les Communes et les Communautés de Communes membres du SyMOA.



## – BILAN DES ACTIONS MENEES EN 2013

En 2013, plusieurs types d'actions ont été mises en œuvre selon les préconisations du programme pluriannuel de restauration et d'entretien prévu par la Déclaration d'Intérêt Général :

- Des actions de lutte contre le piétinement (Fiche action n°1)
- Des interventions sur la végétation (Fiche action n°2)
- Des interventions sur la continuité écologique (Fiche action n°4)

Ces actions sont résumées dans les fiches suivantes.

D'autres opérations qui n'entrent pas directement dans le cadre de la Déclaration d'Intérêt Général ont été réalisées, notamment dans le cadre de l'évolution du territoire du SyMOA :

- Extension du Périmètre du syndicat (Fiche action n°5)
- Diagnostic des affluents de l'Orne et de l'Orne en aval de Rabodanges (Fiche action n°3)
- Recrutement de nouveaux agents

# FICHE ACTION n°1: Les interventions sur la végétation

## Travaux sur la ripisylve, les berges et le lit mineur



### Contexte :

L'entretien des berges sur le secteur que gère le syndicat est actuellement fortement délaissé.

La végétation est vieillissante avec de nombreux arbres morts ou déstabilisés qui chutent dans le fleuve créant des embâcles. Sur certaines zones la ripisylve est très dense, entraînant un éclairage insuffisant du cours d'eau.

Année : 2013

### Secteur concerné :

Communes de Montgaroult, Batilly, Ecouché et Sérans, sur le cours principal de l'Orne

### Objectifs :

- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux,
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges,
- Lutter contre les dégradations du milieu,
- Améliorer les conditions d'écoulement du fleuve, tout en préservant la diversité des milieux,
- Maintenir les usages liés au cours d'eau.

### Description :

Les travaux sur la ripisylve sont échelonnés sur les cinq années du programme de restauration, avec une tranche annuelle de travaux par secteur, de l'aval vers l'amont de l'Orne (cours principal uniquement).

La réalisation des travaux n'est pas calée sur une année calendaire, mais sur une période allant d'Octobre-Novembre à Mai-Juin.

En 2013, ont été réalisés des travaux de la 4<sup>ème</sup> année du programme pluriannuel.

Les interventions sont sélectives et concernent la ripisylve, les arbres poussant dans le lit du cours d'eau et les embâcles problématiques.

Elles sont de type :

- Abattage de certains arbres morts, fortement penchés ou malades,
- Enlèvements des embâcles et des arbres en travers problématiques obstruant l'écoulement de l'eau, créant une érosion...
- Elagage de certains arbres afin de rééquilibrer leur port,
- Débroussaillage très sélectif, uniquement lorsque cela empiète sur le lit ou gêne l'exécution des travaux.

### Déroulement de l'action :

Le marché est passé en procédure adaptée à bon de commande sur 4 ans, renouvelable tous les ans. Une clause d'insertion a été intégrée dans le marché. Pour la quatrième année, le marché a été renouvelé avec l'association d'insertion AIFR Bocage, antenne de Briouze.

### Chiffrage et plan de financement :

Pour cette année de travaux, les interventions se font de manière linéaire, selon trois catégories en fonction de l'état de la ripisylve et du volume de travaux à effectuer sur la parcelle (entretien léger, moyen, lourd).

Financement 4<sup>ème</sup> tranche (octobre 2012 à juin 2013) :

Montant des travaux TTC	Subventions						Montant restant à la charge du syndicat
	AESN		Conseil général de l'Orne		Conseil Régional de Basse Normandie		
13 034	60 %	7 820	10 %	1303	10 %	1303	2 607

### Difficultés rencontrées et perspectives :

Le début d'année 2013 ayant été très pluvieux, l'association n'a pas pu accéder aux parcelles pendant plusieurs mois. Les travaux ont donc pris du retard et ont été terminés après l'été.

## FICHE ACTION n°2 : La lutte contre le piétinement

### Installation d'abreuvoirs et de clôtures sur les berges fortement piétinées



#### Contexte :

Certaines berges basses sont fortement piétinées par les bovins, ce qui entraîne, entre autres, une dégradation linéaire importante des berges, un colmatage des fonds, ou encore une dégradation de la qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau.

Année : 2013

#### Secteur concerné :

Sevrai, Ecouché, Batilly sur le cours principal de l'Orne

#### Objectifs :

- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux,
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges,
- Lutter contre les dégradations du milieu,
- Préserver les habitats intéressants,
- Protéger les berges de l'érosion.

#### Description :

Les travaux d'aménagements d'abreuvoirs et de mise en place de clôtures sont échelonnés de la même manière que les travaux de la ripisylve, sur cinq ans avec une tranche annuelle par secteurs de l'aval vers l'amont.

Les travaux réalisés pour cette action sont :

- **Installation de pompes à museau**
- **Aménagement de descentes aménagées,**
- **Mise en place de clôtures barbelées ou électriques**

Le nombre d'abreuvoirs sauvages sur le secteur du SyMOA est important. L'aménagement de l'ensemble de ces abreuvoirs engendrerait une dépense trop importante pour le syndicat. Seuls les abreuvoirs sauvages présentant le plus de dégradations des berges sont aménagés.

Déroulement de l'action :

Malgré de nombreuses berges piétinées, seulement 5 conventions ont été signées pour l'aménagement d'abreuvoirs et la mise en place de clôtures.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise Provert, pendant la période estivale, lorsque les terrains sont secs et le cours d'eau à l'étiage.

Chiffrage et plan de financement :

Montant des travaux TTC	Subventions						Montant restant à la charge du syndicat
	AESN		Conseil général de l'Orne		Conseil Régional de Basse Normandie		
4 500	60 %	2 700	10 %	450	10 %	450	900

Difficultés rencontrées et perspectives :

Peu de retours des exploitants. Changement de destination des parcelles qui ont entraîné une différence entre le prévisionnel et le réel.

# FICHE ACTION n°3 : Les diagnostics de cours d'eau

## Etat des lieux et diagnostic de cours d'eau



### Contexte :

L'extension du SyMOA en avril 2013 a entraîné la prise de compétence sur de nombreux cours d'eau dont l'état physique et écologique n'était pas connu. Afin de préparer les programmes de travaux et les priorités des années à venir, un état des lieux et un diagnostic étaient nécessaires.

Année : 2013

### Secteur concerné :

Le territoire du SyMOA

### Objectifs :

- Evaluer l'état des cours d'eau du territoire
- Elaborer les programmes de travaux
- Préparer la Déclaration d'Intérêt Général

### Description :

Sur certains cours d'eau, le diagnostic n'était pas nécessaire, car déjà réalisé :

- L'Orne de Sarceaux à Putanges-Pont-Ecrepin par le bureau d'études Hydro Concept en 2006 (programme de travaux en cours),
- L'Udon et la Cance par le bureau d'études SERAMA en 2009,
- L'Houay par un stagiaire au SyMOA en 2011 / 2012.

L'annexe n° 1 représente les cours d'eau restants à diagnostiquer.

Dans un premier temps, un courrier et un avis de passage ont été envoyés aux maires des communes concernées pour affichage. Dans un second temps, muni d'un G.P.S., le technicien de rivières a parcouru les berges des cours d'eau pour relever les caractéristiques et les problématiques présents sur le terrain ; à savoir :

- L'état de la ripisylve,
- Le piétinement / les abreuvoirs,
- Les passages à gué,
- Les clôtures,
- L'érosion des berges,
- Les animaux / plantes invasives,
- Les protections de berges,
- Les encombres,
- Les pompages / captages,
- Les rejets
- Les ouvrages hydrauliques.

Au final, le diagnostic s'est réalisé sur le terrain en 11 semaines (de septembre à décembre) sur **164 kilomètres de berges** sur les cours d'eau suivants (cf. annexe n° 2) :

- La Baize,
- Le Val renard,
- Le Gué Blandin,
- Le Ruisseau de Vienne,
- La Fontaine au Héron et
- L'Orne en aval du barrage de la retenue de Rabodanges.

#### Chiffrage et plan de financement :

Diagnostic effectué en interne, coût liés uniquement aux charges de fonctionnement du poste de technicien

#### Difficultés rencontrées et perspectives :

Tous les cours d'eau initialement prévus n'ont pas été diagnostiqués par faute de temps et compte tenu des conditions météorologiques.

Cet état des lieux a permis de mettre en évidence les principales altérations et causes d'altération de la qualité des ruisseaux diagnostiqués.

Le SyMOA va maintenant pouvoir analyser ces données et celles provenant des diagnostics passés afin de mettre en place un Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des cours d'eau présents sur son territoire.

L'année 2014 sera alors consacrée à la programmation des travaux et à la rédaction de la Déclaration d'Intérêt Général.

## FICHE ACTION n°4 : La continuité écologique

### Effacement des ouvrages du moulin de Mesnil-Glaise sur l'Orne



#### Contexte :

Suite à l'étude préalable à l'effacement des ouvrages du moulin de Mesnil-Glaise, et après avoir obtenu tous les accords préalables aux travaux, le SyMOA a confié la maîtrise d'ouvrage des travaux à la **Fédération Départementale pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Orne**.

Le SyMOA a assuré le suivi des travaux.

Année : 2013

#### Secteur concerné :

Communes de Sérans et Batilly sur le cours principal de l'Orne

#### Objectifs :

- Restaurer la circulation piscicole
- Améliorer la circulation des sédiments
- Améliorer les écoulements
- Diminuer le taux d'étagement sur l'Orne

#### Description :

Le propriétaire a sollicité le SyMOA (à l'époque SETEOrne) au sujet du devenir de son ouvrage, qu'il souhaitait voir supprimé pour se mettre en conformité avec la réglementation. Cet ouvrage était inscrit dans la liste des ouvrages « grenelle » à rendre transparent à l'échéance 2012, car problématique vis-à-vis de la continuité écologique.

Après concertation avec les services de l'Etat, le Syndicat a décidé de lancer une étude préalable à son effacement. L'objectif de cette étude était de définir précisément la solution adaptée pour rendre transparent cet ouvrage.

Les travaux ont ensuite été effectués en Août 2013 par l'entreprise N.E.T. sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération de pêche de l'Orne (FOPPMA61), et avec un suivi des travaux assuré par le SyMOA.

Ils ont consisté en :

- **L'arasement du seuil non maçonné** situé 1,5 km en amont du moulin,



**- Le démantèlement des vannes et du seuil du moulin,**



Vannage avant travaux



Après travaux

**- La suppression d'un muret délabré et son remplacement par une banquette graveleuse,**



Muret avant travaux (vue amont)



Après travaux (vue aval)

**Chiffrage et plan de financement :**

Le coût des travaux a été pris en charge par la Fédération de l'Orne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Orne, et financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie à 100 %.

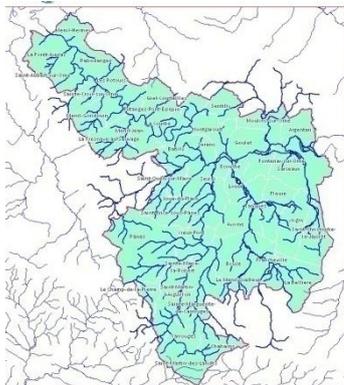
**Difficultés rencontrées et perspectives :**

Pas de difficultés particulières lors de la réalisation des travaux.

Un suivi (visuel et profils en long/travers) est effectué afin d'estimer la réactivité du cours d'eau face à ce type d'opérations.

# FICHE ACTION n°5 : L'Evolution de la Maîtrise d'Ouvrage

## Extension du périmètre du SyMOA : Bassins de l'Udon et de la Cance / Aval de Rabodanges



### Contexte :

Une étude de diagnostic a été réalisée sur les bassins de l'Udon et de la Cance par le Parc Normandie Maine en 2009. Aucun maître d'ouvrage n'était identifié pour la réalisation des travaux de restauration.

Le SyMOA s'est porté favorable à une extension de son périmètre pour assurer une gestion plus globale des cours d'eau, notamment sur l'Udon et la Cance

Année : 2012-2013

### Secteur concerné :

Bassins versants de l'Udon et de la Cance  
Aval du lac de Rabodanges

### Objectifs :

- Mise en œuvre du programme de restauration et d'entretien sur les bassins de l'Udon et de la Cance
- Gestion cohérente des cours d'eau sur le bassin de l'Orne

### Description :

Pour rappel :

Le projet d'extension du SyMOA (fusion du Seteorne et du Syndicat de la Baize début 2012) concerne les collectivités situées sur le territoire des bassins de l'Udon et de la Cance. La totalité des cours d'eau de ces deux bassins est concernée par le projet. Au projet initial ont été intégrés également les cours d'eau de la communauté de communes du Val d'Orne, à savoir le bassin de l'Orne en aval du lac de Rabodanges.

De nombreuses démarches ont été menées pour aboutir à l'adhésion des collectivités de ce territoire :

2009 : Etude diagnostic menée par le Parc pour la restauration et l'entretien de la Cance et de l'Udon.

Début 2010 : Fin de l'étude diagnostic, le syndicat Cance-Udon ne souhaite pas modifier ses compétences pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux.

2011-2012 : Réflexion approfondie sur les différentes possibilités de prises de compétences. Cette réflexion a abouti à une délibération du SyMOA et du Syndicat de l'Udon et de la Cance, en faveur d'une extension du périmètre du SyMOA à 32 nouvelles communes.

2013 : Trois collectivités n'ont pas souhaité adhérer au SyMOA, ce qui ne permet pas une cohérence totale en matière de gestion des milieux aquatiques, mais la majorité des collectivités du bassin versant de l'Orne en aval d'Argentan ont rejoint le SyMOA en avril 2013 (arrêté préfectoral du 18 avril 2013).

Le nouveau périmètre est donc composé des communes et communautés de communes suivantes :

- Les communes de :

Argentan, Fontenai-sur-Orne, Moulins-sur-Orne, Saint-Christophe-le-Jajolet, Sarceaux, Carrouges, Chahains, Le Champ de la Pierre, Le Ménil-Scelleur, Sainte-Marguerite-de-Carrouges, Sainte-Marie-La-Robert, Saint-Martin-Des-Landes, Saint-Martin-L'Aiguillon, Vrigny,

- Les communautés de communes :
  - **Des Courbes de l'Orne**, (représentant les communes de Avoine, Batilly, Boucé, La Courbe, Ecoché, Fleuré, Goulet, Joué-du-Plain, Loucé, Montgaroult, Saint-Ouen-sur-Maire, Sentilly, Sérans, Sevrai, Tanques, Saint Brice sous Rânes, Rânes, Vieux-Pont)
  - **du Val d'Orne**, (représentant les communes de La Fresnaye-au-Sauvage, Giel-Courteilles, Ménil-Jean, Putanges-Pont-Ecrepin, La Foret Auvray, Ménil-Hermei, Rabodanges, Les Rotours, Saint Aubert sur Orne, Ménil-Gondoin, Sainte-Croix sur Orne)
  - **Des Sources de l'Orne**, (représentant les communes de Francheville, et La Bellière)

Le périmètre d'intervention du syndicat est désormais constitué du territoire des membres adhérents situé sur le Bassin Versant de l'Orne et ses affluents depuis la commune d'Argentan jusqu'aux communes de Ménil-Hermei (rive droite) et La Foret Auvray (rive gauche), excepté le bassin versant de La Maire.

#### Chiffrage et plan de financement :

Les coûts de mise en place du nouveau syndicat font partie des coûts de fonctionnement du SyMOA : temps technique, frais d'impression, frais de télécommunication, fournitures administratives...

#### Difficultés rencontrées et perspectives :

Démarche très longue à mettre en place car elle nécessite un engagement de la part de nombreuses collectivités. Le contexte de réforme des collectivités (fusion de plusieurs communautés de communes en cours au moment de l'extension du SyMOA) a ralenti la procédure de fusion.

L'objectif à terme est d'intégrer dans les programmes de travaux (et donc dans le périmètre d'action du SyMOA), les bassins versants actuellement orphelins vis-à-vis d'une maîtrise d'ouvrage publique, à savoir : **La Maire et l'Houay**.

## FICHE ACTION n°5bis : Evolution de la maîtrise d'ouvrage

### Evolution de la structure d'animation du SyMOA

#### Contexte :

Suite à l'extension du périmètre du syndicat, l'embauche de personnel supplémentaire était indispensable pour permettre le bon fonctionnement de la structure.

Année : 2013 - .....

Secteur concerné :  
Territoire SyMOA

#### Objectifs :

- Assurer la poursuite des actions en cours,
- Permettre la mise en œuvre de nouveaux programmes de restauration des cours d'eau notamment les affluents de l'Orne,
- Assurer le secrétariat et la comptabilité du syndicat,
- Assurer le fonctionnement courant du syndicat.

#### Description :

Un poste de secrétariat, à temps non complet (12 H/semaine) a été créé pour assurer les missions administratives du syndicat : comptabilité, rédaction des courriers, suivi des subventions,...

Un poste de technicien de rivière à temps complet a été créé pour compléter les missions techniques déjà effectuées par le poste existant, et ainsi permettre de mettre en œuvre des actions sur tout le territoire du SyMOA.

## - LA COMMUNICATION

### SITE INTERNET : WWW.SYMOA.NET

Le site internet permet de suivre les actualités du SyMOA et de ses partenaires.

Sont à disposition du grand public et des élus :

- Des informations sur le fonctionnement du syndicat,
- Des informations sur la programmation des travaux,
- Des documents à télécharger, tels que les comptes-rendus des conseils syndicaux, les rapports d'activités, et des documents techniques.

En 2013, ce sont 540 personnes qui ont visité le site pour 2360 pages vues.



### ECOSALON D'ARGENTAN



Comme les années précédentes, en mars 2013 le SyMOA a participé à l'Ecosalon d'Argentan en partenariat avec l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne (Animateurs du SAGE Orne Amont) et le CPIE des Collines Normandes (Opérateur du site Natura 2000 Haute Vallée de l'Orne). Malgré une fréquentation importante lors de ce salon, le bilan est relativement mitigé concernant la fréquentation du stand.

Cependant le partenariat avec les différents acteurs du territoire sur un même stand est positif et montre la cohérence des actions sur le bassin.

### PRESSE

Le SyMOA effectue des opérations de communication et d'information par le biais de différentes publications : journaux hebdomadaires locaux, affichage en mairies lors d'événements particuliers (ex : Information sur le diagnostic de cours d'eau dans les communes où il a été effectué), publications dans la Lettre des SAGE de l'Orne (Décembre 2013 : Article sur l'amélioration de la continuité écologique sur l'Orne).

## - BILAN ADMINISTRATIF ET FINANCIER

### CONSEIL SYNDICAL

Suite à l'extension, la composition du comité syndical a été modifiée (répartition des délégués en fonction des communes), et la plupart des élus prenaient leurs fonctions au sein du SyMOA.

Les conseils syndicaux de 2013 :

- Mardi 2 avril
- Jeudi 11 avril
- Mercredi 11 septembre

Le taux de participation moyen des délégués lors des conseils syndicaux a été de 73 %, ce qui est plutôt positif.

### BILAN FINANCIER

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	94 476,92	37 247,05
Recettes	116 333,55	10 085,78
Résultat 2013	<b>+ 21 856,63</b>	<b>- 27 161,27</b>
Résultat 2012 reporté	- 3 117, 13	59 470,17
Résultat de clôture	<b>+ 18 739,50</b>	<b>+ 32 308,90</b>

Les sections de fonctionnement et d'investissement font apparaître un bilan positif pour l'année 2013.

## - PREVISIONS 2014

### PROGRAMMATION TRAVAUX

#### ➤ Déclaration d'Intérêt Général

L'année 2014 sera en partie consacrée à la programmation des travaux pour les cinq années à venir sur les affluents de l'Orne et à la rédaction de la Déclaration d'Intérêt Général qui sera soumise à enquête publique.

### REALISATION TRAVAUX

#### ➤ Actions de lutte contre le piétinement

Réalisation de la cinquième tranche de travaux du programme pluriannuel sur l'Orne. Les travaux sont prévus sur les communes de Sarceaux, Moulins sur Orne, Fontenai sur Orne, Goulet.

➤ **Interventions sur la végétation**

Poursuite de la cinquième tranche de travaux du programme pluriannuel sur l'Orne. Les travaux sont effectués sur les communes de Sarceaux, Moulins sur Orne, Fontenai sur Orne et Goulet.

➤ **Continuité écologique : Interventions sur les chaussées ruinées**

L'objectif est de réduire le taux d'étagement sur le cours principal de l'Orne et d'améliorer la continuité sédimentaire. Les travaux seront réalisés sur quatre chaussées totalement en ruine.

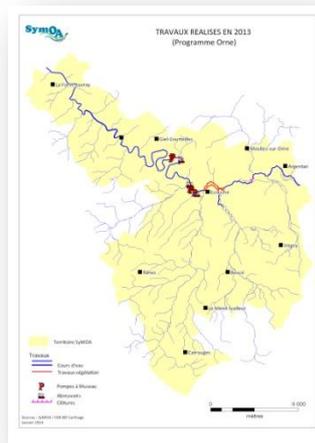
## **COMMUNICATION**

Mise à jour régulière du site internet du syndicat : [www.symoa.net](http://www.symoa.net)

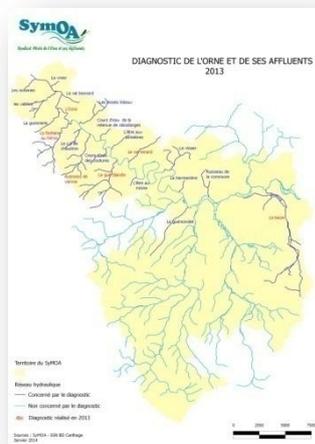
Mise à jour et rédaction de plaquettes de communication autour des actions menées par le SyMOA

## ANNEXES :

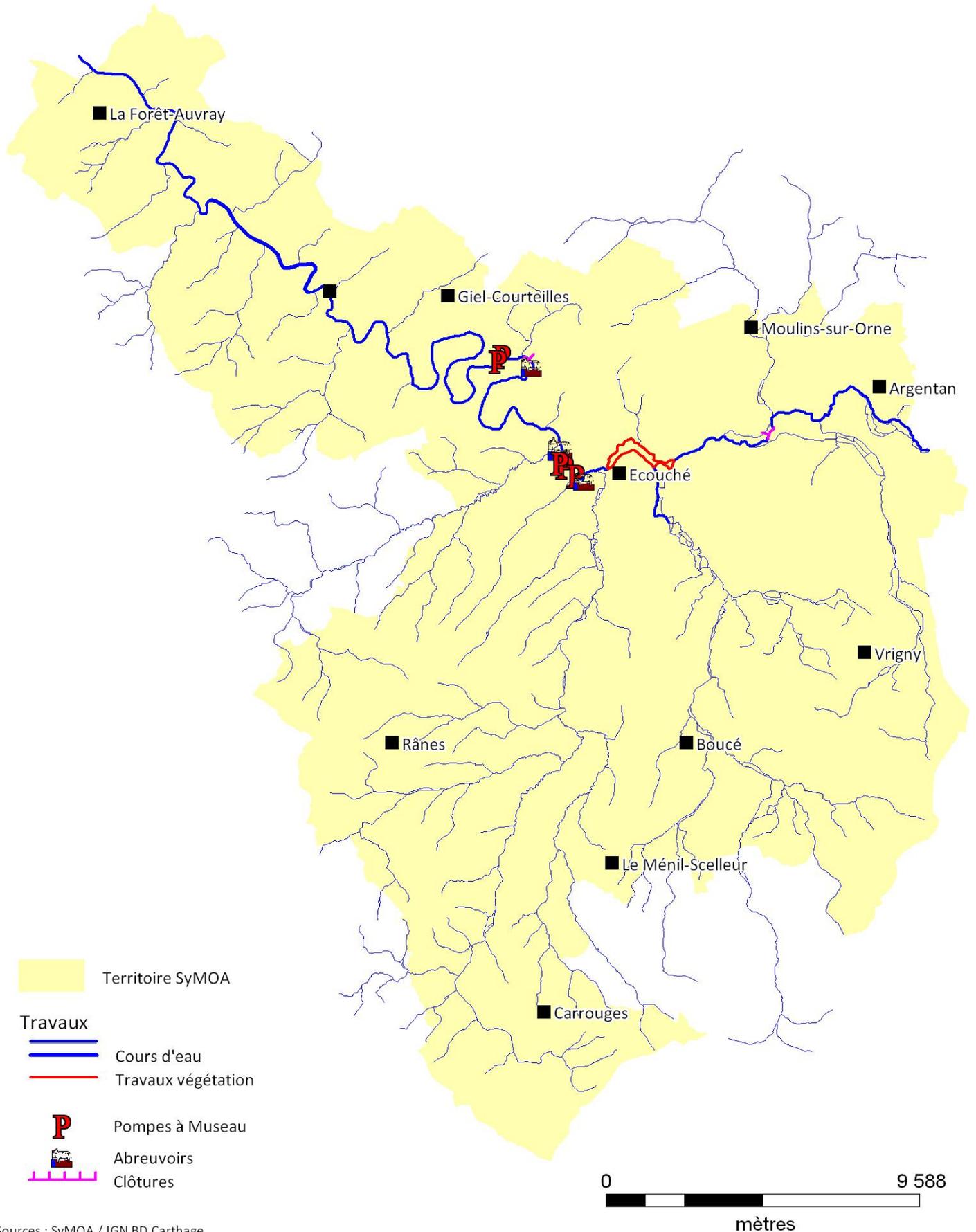
CARTE N°1 : LOCALISATION DES TRAVAUX REALISES EN 2013



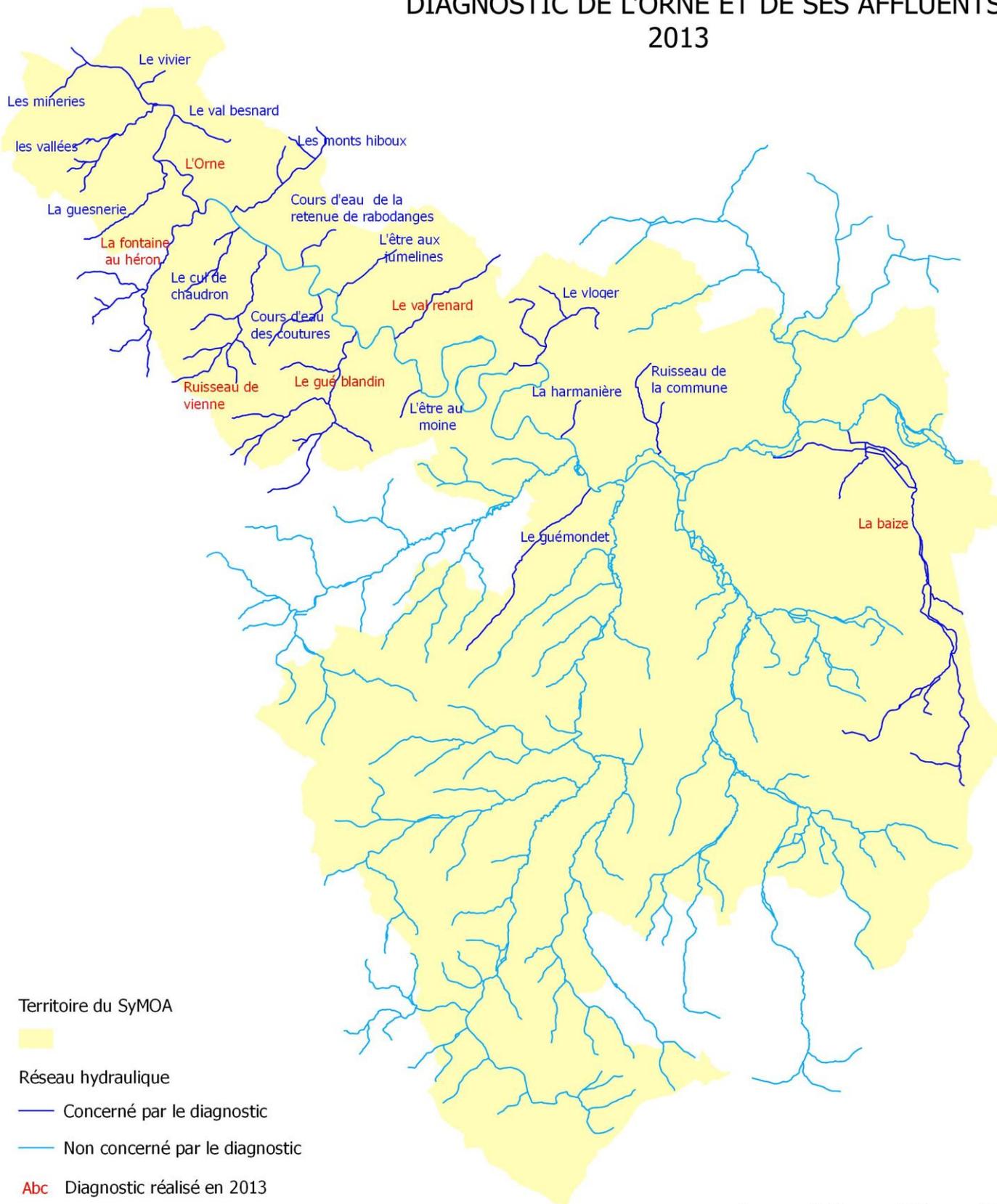
CARTE N°2 : DIAGNOSTIC DE L'ORNE ET DE SES AFFLUENTS 2013



# Carte n°1 : TRAVAUX REALISES EN 2013 (Programme Orne)



## DIAGNOSTIC DE L'ORNE ET DE SES AFFLUENTS 2013



Sources : SyMOA - IGN BD Carthage  
 Janvier 2014

